



Bureau national du mardi 2 juillet 2013

Motion d'actualité sur le dossier des retraites

***" Pas un euro de moins, pas un trimestre de plus ! "***

La conférence sociale des 20 et 21 juin derniers a confirmé les projets régressifs envisagés pour les retraites. A cette occasion, le bureau national du SNASUB-FSU rappelle son mandat, issu du vote unanime de sa commission administrative nationale réunie le 23 mai 2013.

*" Le SNASUB-FSU et la FSU s'opposeront à tout nouvel allongement de la durée de cotisation, à toute remise en cause de la retraite par répartition. Une telle approche n'aurait pour conséquence, si elle devait s'actualiser dans de nouveaux reculs, que de réduire encore la part de la richesse produite redistribuée aux salariés, pour accroître toujours plus celle échouant dans les poches des actionnaires et des marchés financiers. "*

*Des milliers de jeunes chômeurs d'un côté, et l'obligation de nouvelles années de cotisations pour les plus anciens de l'autre : notre mandat est le retour à la retraite à 60 ans, à taux plein de 75% du dernier traitement pour 37,5 annuités cotisées. "*

Dans ce contexte, notre bureau national se félicite de la déclaration intersyndicale du 7 juin dernier :

*" Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, et CGC de la fonction publique tiennent à réaffirmer leur volonté de préservation des retraites par répartition pour tous les salariés. De même, elles rappellent leur attachement au Code des pensions civiles et militaires et elles n'accepteront aucun recul (maintien du calcul des pensions sur l'indice détenu 6 mois avant le départ, durée de cotisation et report de l'âge de départ...). En outre, il est urgent de corriger les baisses des pensions et les inégalités produites par les précédentes lois. "*

Le bureau national du SNASUB-FSU, réuni à Paris le 2 juillet 2013, se prononce pour, avec la FSU, une action syndicale unitaire de grande ampleur, dès la rentrée prochaine, pour :

- le maintien du Code des pensions ;
- refuser tout allongement de la durée de cotisation ;
- refuser tout recul de l'âge de départ en retraite ;
- refuser toute augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG), pour les actifs comme pour les retraités ;
- s'opposer à toute réduction des droits ouverts aux actifs comme aux retraités.

Le SNASUB-FSU appelle les personnels qu'il représente à participer massivement, dès la rentrée, au premier rendez-vous unitaire de mobilisation sur la question des retraites, **le mardi 10 septembre prochain.**